



Association Loi 1901

## **La MDPH de Savoie et l'Association autisme savoie**

**ont le plaisir de vous inviter à participer à une formation  
initiale qu'elles organisent:**

**DATES: 18 et 19 Septembre 2009,  
9h à 17h, avec une pause repas de 12h à 13h.**

**LIEU: Auditorium MDPH de Savoie, 116 rue Sainte Rose, Chambéry**

**INTITULE :  
« TED/Autisme : les limitations de capacités, les besoins, les outils de compensation »**

**FORMATEUR :**

Nelly Coroir, psychologue.  
Organisme de formation n° 82 38 03517 38

**PARTICIPANTS :**

En particulier, les personnels de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH, les référents « Projet de vie », les membres de la CDA, les enseignants référents et les professeurs des écoles, les personnels des territoires de développement social, de la PMI, des Centres Hospitaliers, des CMP du CHS, des établissements médico-sociaux concernés, des CAMSP et les parents.

**COÛT : 85 € pour les deux jours ( 25 € parents adhérents à Autisme Savoie)**

**Clôture des inscriptions : 6 Juillet 2009.**

**Pour informations et inscriptions :**

**Assoc. Autisme Savoie,**  
10 Impasse de Chantemerle, 73100 Aix-les-Bains.  
Tél. 04 79 61 60 04      Mél [ted73@voila.fr](mailto:ted73@voila.fr)

## PROGRAMME

1<sup>er</sup> jour :

Rappel sur la définition de l'autisme et autres TED (CIM-10 de l'OMS)

Troubles neuro-développementaux

- anomalies sensorimotrices précoces
- anomalies de la communication et du langage
- anomalies /séquelles cognitives

Age et profils de développement - outils d'évaluation

Les bilans fonctionnels

Les problèmes d'accessibilité :

- aux examens/soins médicaux (étiologies et santé au quotidien)
- aux soins de réhabilitation / rééducation fonctionnelle
- à l'éducation et à l'instruction
- à la formation professionnelle
- au travail (milieu ordinaire ou adapté)
- à la vie sociale...

Obstacles et facilitateurs à la participation (santé, école, travail, établissements médico-sociaux, sport et loisirs, hébergement...)

2<sup>ième</sup> jour :

Contenu du plan de compensation pour une personne atteinte de TED

Les soins de réhabilitation / rééducation fonctionnelle

Les aides techniques

- aides à la communication
- domotique

Les apprentissages

- l'éducation structurée (autonomie, relations sociales...)
- la formation des parents
- l'analyse appliquée des comportements
- la pédagogie adaptée (programmes EN, formation professionnelle et continue)

Les adaptations environnementales

- repères dans l'espace et dans le temps, prévisibilité
- cohérence des interventions et généralisation des acquis

Les aides humaines qualifiées

- pour les déplacements, les transports, le temps libre
- pendant le temps de répit pour la famille